

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 5 février 2024 à
19 h à l'école de la Pommeraie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

| | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| Mme Karine St-Pierre | Présidente |
| M. Laurent Jodoin | Parent – substitut à la présidence |
| Mme Emma Blanchette | Parent |
| Mme Valérie Allard | Parent |
| Mme Émilie Rignol | Parent |
| Mme Gitane Bouchard | Personnel de soutien |
| Mme Annie Dufour | Service de Garde |
| Mme Roxanne Deschamps | Enseignante |
| Mme Érica Lantin | Enseignante |
| Mme Mélanie Brière | Enseignante |
| M. Jean-François Beauséjour | Enseignant spécialiste |

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

| | |
|-----------------------|------------|
| Mme Mélanie Cadorette | Directrice |
|-----------------------|------------|

ÉTAIENT ABSENTES :

| | |
|---|-------------------------------|
| Mme Amélie Ostiguy | Parent substitut |
| Mme Marie Presta | Parent substitut |
| Mme Catherine Op de Beck | Parent |
| M. Daniel-Éric St-Onge – arrivé à 20 h 18 | Représentant de la communauté |

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 19 h 08. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE23-24-28

Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par Mme Roxanne Deschamps d'adopter l'ordre du jour.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

CE23-24-29

Il est proposé par Mme Valérie Allard et appuyé par M. Laurent Jodoin d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 4 décembre 2023 avec la correction suivante : Ajouter, dans la liste des présences, l'appellation « Mme » devant Valérie Allard et Émilie Rignol
Adopté à l'unanimité

5. RAPPEL FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES - Informer

Tous les nouveaux membres du CÉ doivent écouter les capsules sur le rôle des membres. Au printemps, un petit examen aura lieu à ce sujet.

6. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 - informer

Les enseignants François Aubin, Mireille Asselin, Érica Lantin et Karine Trudeau-Monty, ainsi que Mélanie Cadorette, participent à des formations avec François Massé pour apprendre comment créer un projet éducatif. Le 15 février, il y aura un lancement officiel avec les enseignants.

Le projet éducatif aura son plan d'action : quels seront les trois (3) objectifs que nous mettrons en place afin d'y arriver?

7. GRILLE-MATIÈRE - Approuver

CE23-24-30

Nous présentons la même grille que celle utilisée en 2023-2024, car elle convient au personnel enseignant et que nous désirons maintenir le format actuel de temps alloué pour chaque matière dans une semaine-type.

Proposé par Mme Mélanie Brière et secondé par Mme Emma Blanchette

8. MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 - Adopter

CE23-24-31

L'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2023-2024 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.

Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.

La directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Laurent Jodoin, secondé par M. Jean-François Beauséjour, il est résolu à l'unanimité des voix exprimées:

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

9. CONFÉRENCES AUX PARENTS – SUIVI OPP

Le sondage qui a été envoyé aux parents le 3 décembre pour connaître leurs préférences en matière de conférences offertes aux parents n'a pas été concluant : un seul parent a répondu. Avec toutes les plateformes qui offrent des formations sur la parentalité, c'est encore plus difficile d'avoir de l'intérêt pour ce qui est proposé par nos écoles.

Peut-être que l'idée d'envoyer par courriel les ressources et liens internet vers des formations qui pourraient leur être utiles serait une option. Nous dégagerions alors la somme allouée à ce projet pour autre chose.

10. CAMPAGNES DE FINANCEMENT À VENIR : COURSE ET VÊTEMENTS SPORTIFS

Comme la course avait très bien fonctionné l'an passé, que c'était plaisant et amusant, nous désirons reconduire le projet qui aurait lieu au mois de mai.

Aussi, maintenant que nous avons officiellement une équipe sportive avec un nom et un logo, nous désirons faire une boutique en ligne. Les enfants pourraient alors avoir t-shirt, jogging, casquette, coton ouaté, bouteille d'eau... Nous ferions affaire avec la compagnie VVOG dont le site web pour les campagnes de financement est clé en main.

Concernant la campagne Bosapin, le profit reçu est un peu décevant : seulement 204\$

11. ACHATS MATÉRIEL CLASSES EXTÉRIEURES

Nous avons acheté deux chariots pliables, des tripods (bancs oscillants), couvertures matelassées, tablettes à pince, crayons, gommes à effacer, règles, aiguises-crayons... pour être prêts à l'enseignement extérieur.

12. PHOTOS SCOLAIRES : SUIVIS ET COMMENTAIRES

Le seul point négatif cette année : le délai pour la remise des photos pour le logiciel scolaire est trop long. Cependant, les épreuves sont traitées de manière magnifique et, pour la première fois depuis des années, il n'y a eu aucune plainte de parents sur les résultats. Nous désirons donc reconduire avec Yna Image

13. CALENDRIER 24-25 : RENTRÉE PROGRESSIVE DU PRÉSCOLAIRE

Les trois (3) premières journées de l'entrée au préscolaire sont progressives depuis longtemps. Toutes les écoles de Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park ont décidé d'apporter ce point à leurs conseils d'établissement. Nous nous questionnons sur l'utilité de faire une entrée progressive si les enfants utilisent le service de garde lors de ces journées. Les enfants se retrouvent alors à ne plus s'acclimater en douceur à leur nouvelle vie. Quelques écoles n'offrent pas le service de garde aux tout-petits lors des trois (3) journées d'entrée progressive et nous aimerions en faire autant pour le bien des enfants.

Il est suggéré de ne pas l'offrir lors des deux premières journées, mais de le permettre lors de la troisième journée où les enfants font une demi-journée. Ça leur permettrait ainsi de faire également la connaissance de leur éducatrice.

Un sondage Forms sera envoyé aux membres du CÉ à ce sujet.

14. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas de représentant.

15. LA VIE AU SERVICE DE GARDE

On tient le fort. Nous avons accueilli une nouvelle éducatrice, Mme Line, qui a pris le groupe de 3^e année jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle remplace Joseph qui nous dépannait le temps de trouver une personne qualifiée.

Mme Annie travaille sur le programme d'activités en lien avec le projet éducatif. Le tout sera présenté en juin.

Les journées pédagogiques des 15-16 février arrivent à grands pas. Nous avons trop d'élèves inscrits pour le 15, alors nous procédons à un tirage au sort afin de respecter le ratio élève-éducatrice, car il n'y avait pas assez de volontaires pour le désistement.

16. LA VIE À L'ÉCOLE

Les élèves de 6^e ont vécu une belle classe neige du 31 janvier au 2 février. Tant les jeunes que les enseignants ont apprécié le moment qui a permis de créer des liens plus forts. Ils ont eu du beau temps et ont peu dormi...

Ce sera bientôt la Saint-Valentin et de belles activités sont prévues, comme le courrier du cœur.

Les 15 et 16 février prochain, nos sportifs seront en tournoi de basket ball.

17. AUTRES

17.1 PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'OPP

L'organisation désire faire une activité qui inclurait autant les jeunes et les plus grands, car le cinéma a attiré surtout les petits.

La prochaine activité proposée : louer des jeux gonflables un vendredi à partir de 16 h 30 et vendre des hot dogs et autres gâteries. Cette activité n'entre pas en conflit avec celles organisées par le service de garde cette année.

Il y aura encore un OPP l'an prochain et on projette faire une maison hantée ou un autre projet aussi rassembleur pour l'Halloween

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par M. Jean-François Beauséjour de lever l'assemblée à 21 h.

CE23-24-32

Karine St-Pierre
Présidente

Mélanie Cadorette
Directrice